

NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL DE POLICE DU 12 FÉVRIER 2024

SÉANCE PUBLIQUE

POLICE LOCALE - PERSONNEL

1. Premier cycle de mobilité 2024. Appel à mobilité.

MOTIVATION :

Conformément aux règles édictées par la circulaire GPI 15 du 24 janvier 2002 concernant la mise en œuvre de la mobilité au sein du service de la police, structuré à deux niveaux, la direction générale de l'appui et de la gestion de la police fédérale demande aux polices locales leurs besoins en personnel pour le premier cycle de mobilité de 2024.

Le délai entre la déclaration de vacance et l'entrée en fonction possible des nouveaux agents est d'environ six mois. Le calcul des besoins de la police locale de SERAING-NEUPRÉ est déterminé par rapport à cette prévision.

La police locale de SERAING-NEUPRÉ enregistre des départs d'agents dont le remplacement n'a pas encore été effectué (manque de candidature) ou planifié (départ par mobilité ou demande de mobilité en cours). Il s'agit donc ici de déclarer vacants 7 emplois au cadre de base, ainsi que de prévoir l'ouverture de réserve de recrutement.

IMPACT BUDGÉTAIRE :

Il s'agit du remplacement de membres du personnel opérationnel sans impact budgétaire supplémentaire.

2. Recrutement externe. Appel à une réserve de recrutement. Prise d'acte.

MOTIVATION :

Conformément à l'arrêté royal du 11 juillet 2021 et de l'arrêté ministériel des 11 juillet et 9 septembre 2021 concernant la mise en œuvre de la mobilité par recrutement externe de candidats à la formation d'inspecteur de police, la police locale de SERAING-NEUPRÉ devra remplacer au moins deux inspecteurs de quartier qui ont bénéficié de la NAPAP (non-activité préalable à la pension) et seront pensionnés en 2024 et 2025.

Ces vacances ont été introduites en parallèle à la mobilité 2024-01.

Les lauréats seront choisis par une commission de sélection constituée de membres de la police locale de SERAING-NEUPRÉ.

IMPACT BUDGÉTAIRE :

Il s'agit du remplacement de membres du personnel opérationnel sans impact budgétaire supplémentaire.

MARCHÉS PUBLICS

3. Acquisition d'une camionnette pour le Département GRHM. Via l'appui logistique payant.

MOTIVATION :

Il est nécessaire pour la police locale de SERAING-NEUPRÉ d'acquérir une camionnette pour le Département GRHM.

L'appui logistique de la police fédérale offre la possibilité d'acquérir ledit matériel à des prix compétitifs. Il serait, dès lors, intéressant de passer par cette voie.

IMPACT BUDGÉTAIRE :

Le montant de la dépense est estimé à 35.350,56 €, T.V.A. comprise.

Il appartient au conseil de police de statuer sur cette proposition.